

**PÔLE BÂTIMENT :
TECHNICIEN METREUR DU BÂTIMENT (T.M.B.)**



Niveau :

Niveau 4

Code Rome :

F1108 : Métré de la construction.

Durée :

2404 heures (16 mois) incluant une formation préparatoire spécifique de 504 heures (3 mois) et une période en entreprise de 350 heures (2 mois).

Validation :

Titre Professionnel de niveau 4 homologué inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

OBJECTIFS

- Réaliser le métré d'un projet de bâtiment à partir de plans 2D ou d'une maquette numérique
- Etablir le relevé et la description d'un bâtiment existant
- Vérifier la conformité du projet de bâtiment avec les normes et la réglementation
- Proposer une organisation d'un chantier de construction
- Réaliser le métré d'un projet de bâtiment à partir de plans 2D ou d'une maquette numérique
- Consulter les fournisseurs ou les sous-traitants pour un projet de bâtiment
- Calculer le prix de vente aux déboursés d'un projet de bâtiment

LA PROFESSION

▪ **LES ACTIVITES**

Le technicien métreur du bâtiment est chargé de l'étude de prix des projets de construction ou de réhabilitation, sur tous les corps d'état ou sur un ou plusieurs lots, selon l'activité de l'entreprise dans laquelle il est employé. Il intervient en entreprise du bâtiment.

L'activité se déroule majoritairement dans un bureau. Il étudie le dossier de consultation des entreprises (DCE) que lui a remis son supérieur, dans le but de réaliser l'offre de prix.

Pour cela, il réalise les métrés des ouvrages à partir de plans 2D ou d'une maquette numérique et consulte les fournisseurs ou les sous-traitants afin d'obtenir les informations techniques et financières nécessaires à l'établissement de son offre.

Il détermine ensuite les procédés techniques et l'organisation de chantier. Il vérifie la conformité technique et réglementaire de ses propositions.

Pour une opération de réhabilitation, il réalise le relevé et la description de l'état des lieux afin de valider les choix techniques et/ou modes opératoires par exemple.

En neuf comme en rénovation, il peut se déplacer sur le lieu du chantier afin de bien appréhender les différentes contraintes du site qui devront être prises en compte dans l'offre de prix.

Il réalise l'étude de prix aux déboursés, en détaillant les coûts en matériel, matériaux et main-d'œuvre. Il calcule ainsi les prix de vente des ouvrages et rédige le devis quantitatif estimatif qu'il soumet à l'approbation de son supérieur hiérarchique.

LES DEBOUCHES

Le Technicien Mètreur du Bâtiment travaille principalement dans les entreprises générales du bâtiment, les bureaux d'études techniques, les entreprises du secteur gros-œuvre ainsi que les entreprises des secteurs de l'aménagement finitions, pour répondre à une consultation lancée par un client.

■ LES APTITUDES REQUISES

Aptitudes physiques

- Vision de près corrigée
- Bonne perception spatiale

Autres exigences

- Ordre, rigueur, précision
- Autonomie

Types d'emplois accessibles :

- Technicien études de prix ;
- Mètreur ;
- Technicien mètreur.

LA FORMATION

■ OBJECTIF

Maîtriser les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice du métier de Technicien Mètreur du Bâtiment dont les activités principales sont :

- Métrer un projet de bâtiment traité en BIM (Building Information Modeling) ou en conventionnel
- Réaliser l'étude de prix d'un projet de bâtiment traité en BIM ou en conventionnel

■ CONTENU

Apport de connaissances et de mises en situations professionnelles permettant d'acquérir les compétences professionnelles suivantes :

- Réaliser le métré d'un projet de bâtiment à partir de plans 2D ou d'une maquette numérique,
- Etablir le relevé et la description d'un bâtiment existant,
- Vérifier la conformité du projet de bâtiment avec les normes et la réglementation,
- Proposer une organisation d'un chantier de construction,
- Réaliser le métré d'un projet de bâtiment à partir de plans 2D ou d'une maquette numérique,
- Consulter les fournisseurs ou les sous-traitants pour un projet de bâtiment,
- Calculer le prix de vente aux déboursés d'un projet de bâtiment

■ ACCOMPAGNEMENT DU PROJET PROFESSIONNEL

Le stagiaire est accompagné dans son projet professionnel, tout au long de sa formation, par une équipe pluridisciplinaire. Il effectue une ou plusieurs périodes en entreprise et participe à des ateliers de Technique de Recherche d'Emploi.

👤 **Contacts : Yan JOUANNIC**
✉ Yan.jouannic@ugecam.assurance-maladie.fr
☎ **04 67 33 18 22**